

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	12
votants	16

L'an *deux mille VINGT DEUX*
le 31 mai à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :20/05/2022

Présents :

Julie LENFANT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nathalie DUMAINE, Christian PROVOST, Karine LEONARD, Katia LAFONT, Nicolas DECHAUX, Thierry PEYRAT, Caroline LAVIGNE, Christophe BERTRAND, Laetitia VERGNE.

Absents ayant donné procuration :

Nicolas DECHAUX donne procuration à Christel MASDIEU.
Pascal PARDOUX donne procuration à Laetitia VERGNE.
Yia MOUA donne procuration à Julie LENFANT.
Alain LAURENT donne procuration à Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO.

Absents :

Philippe LAURENT.
Marion RABIET.
Ophélie GREGORIO.

Secrétaire de séance :

Sébastien DESERBAIS

IX/ SORTIE SKI 2023

Madame la Maire donne la parole à Madame Karine LEONARD :

- Elle rappelle au conseil l'historique de cette journée ski depuis plus de 10 ans et expose au conseil qu'une nouvelle sortie ski sera prévue en 2023 organisée en partenariat avec l'association ski neige évasion si les conditions sanitaires et climatiques le permettent.
- Le budget de cette sortie est d'environ 4 100 € avancés par l'association. Ce stage est ouvert aux enfants de la commune de Chaptelat et pour les élèves de 7 ans révolus à 18 ans résidant à Chaptelat.

Mme la maire demande au conseil de pouvoir rembourser dès la semaine suivant cette manifestation à l'association ski neige évasion l'ensemble des factures qu'elle aura avancées pour le compte de la mairie sur production de factures et, autorise le maire à percevoir la participation de 30 € par enfant sur le budget excepté pour les enfants de troisième pour lesquels le principe de gratuité de cette journée est reconduit.

de-2022-3105 - 36

VOTE :

Présents : 12 Procurations : 4

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme

En mairie le :

Madame la Maire

